

**Avis adopté**

Séance plénière du 22 avril 2025

**Permettre à tous de bénéficier d'une *alimentation de qualité en quantité suffisante***

**Déclaration du groupe CFTC**

Tout le monde sait que le temps de l'abondance est derrière nous et que ce n'est certainement pas une nouvelle réalité pour beaucoup de nos concitoyens. Mais que dire d'une situation dans laquelle il faut renoncer à son besoin de bien manger pour pouvoir régler son loyer et sa facture d'énergie ? Pire encore, d'une situation où il n'y a pas d'autre choix que de recourir à l'aide alimentaire ? Parler ici de pauvreté relèverait presque de l'euphémisme tant la situation des plus modestes s'est aggravée en quelques années.

Et puis, à quoi bon l'abondance si celle-ci ne rime qu'avec un étalage de produits dangereux pour la santé, pour l'environnement et qui, bien souvent, rémunèrent mal producteurs et salariés du secteur ? Il faut à tout prix sortir de ce dilemme qui revient à choisir entre manger peu ou manger mal. Cela ne peut se faire que par le rééquilibrage d'une stratégie alimentaire dont les choix ont été longtemps dictés par une politique de l'offre ayant appauvri les travailleurs et qui, paradoxalement, n'a pas endigué la précarité alimentaire d'un grand nombre de ménages.

C'est donc avec une stratégie qui tient davantage compte des aspects sociaux, sanitaires et environnementaux qu'il sera possible de permettre à chacun de bénéficier d'une alimentation de qualité et en quantité suffisante. Ainsi, la logique de territorialisation accrue, la valorisation des produits locaux non transformés et l'éducation des plus jeunes à la bonne alimentation sont des préconisations pertinentes au regard du diagnostic posé. Toutefois, ces préconisations devront aussi s'inscrire dans une politique commerciale protectrice de nos filières à l'heure où certains de nos partenaires économiques font peu de cas du social et de l'environnement.

**La CFTC remercie les rapporteurs et votera en faveur de l'avis.**